

2. La demande de bourse de lycée par les parents

Pour faire la demande de bourse en ligne, le représentant légal de l'élève doit se connecter à son compte personnel Educonnect avec les identifiants Education nationale fournis par l'établissement.

- Seul un compte responsable permet l'accès au service en ligne de demande de bourse.

2.1 La connexion

Dans la mesure où la demande de bourse de lycée peut être présentée par tout responsable de l'élève qui en assume la charge effective, chacun des **représentants légaux de l'élève** peut présenter une demande, mais une seule pourra être retenue.

Une personne en charge de l'élève, n'ayant pas la qualité de représentant légal dans Base Elèves Etablissement (BEE) ne peut formuler une demande de bourse en ligne.

Article D. 531-6 du code de l'éducation : Il ne peut être déposé qu'une seule demande de bourse par élève.

Les dates de campagne sont définies nationalement.

Pour accéder au portail Scolarité Services, deux possibilités sont offertes :

- Compte Educonnect
- France Connect ;

Utiliser les guides de connexion disponibles sur le portail pléiade.

The screenshot shows the EduConnect login interface for a legal representative. At the top left, there is a logo and the text 'EduConnect'. Below it, a section titled 'Le compte EduConnect peut donner accès :' lists three bullet points: 'aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;', 'à l'espace numérique de travail (ENT) ;', and 'au livret scolaire.' To the right, there is a header 'Représentant légal' with a small icon. The main heading is 'Je me connecte avec mon compte EduConnect'. Below this, there are two input fields: 'Identifiant' with a placeholder 'Identifiant au format p.nomXX' and a link 'Identifiant oublié ? ->', and 'Mot de passe' with a link 'Mot de passe oublié ? ->' and an eye icon. A 'Se connecter' button is positioned below the fields. Underneath the button is the text 'Je n'ai pas de compte ->'. The word 'OU' is centered below this. The next section is 'Je me connecte avec FranceConnect', featuring a 'S'identifier avec FranceConnect' button. Below this button is the text 'Qu'est-ce que FranceConnect ?' with an external link icon. At the bottom, a small note states: 'FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour EduConnect !'

S'identifier avec FranceConnect permet d'accéder aux services en ligne de l'Éducation nationale et d'autres services publics en utilisant l'un des comptes suivants :



Lors de la première connexion aux services de l'Éducation nationale via FranceConnect, le demandeur devra rapprocher son identité de celle de son enfant. Pour cela, il devra saisir les nom et prénom de son enfant, sa date de naissance et choisir l'établissement qu'il fréquente.

Après la connexion, choisir Bourse de lycée parmi les services proposés à gauche de l'écran



Le changement d'enfant ramène sur la page d'accueil des téléservices.

L'écran suivant permet au parent :

1. De faire sa demande de bourse en ligne
2. De télécharger une demande papier

Les modifications de la fiche de renseignement telles que nom, prénom, adresse et courriel peuvent être effectuées dans le module "Fiche de renseignement".

2.2 Le choix « je télécharge » un dossier papier

Ce choix permet au parent d'éditer le dossier papier avec les renseignements concernant son enfant et lui-même déjà remplis.

Il devra joindre un document mentionnant son numéro fiscal et déposer le tout au secrétariat de l'établissement fréquenté par l'élève.

Le numéro fiscal figure sur les documents fiscaux suivants : Déclaration de revenus pré-remplie, avis de situation déclarative des revenus, avis d'impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière.

2.3 Le choix « je fais ma demande en ligne »

Le parcours du téléservice de printemps est distinct de celui de la rentrée. Ce parcours ne comprend qu'une étape permettant l'enregistrement du numéro fiscal du demandeur et de son concubin éventuel.

The screenshot shows the 'Mes services' page of the Ministry of National Education and Sports. The user is logged in as 'Stéphanie - MARTIN'. The main navigation includes 'Accueil', 'Mes services', and 'Contact'. The 'Mes services' section is active, displaying a sidebar with 'Bourse de lycée', 'Fiche de renseignement', and 'LSU'. The main content area is titled 'Dépôt de ma demande de bourse' and contains the following text and form elements:

Le dépôt de la demande de bourse comprend une seule étape.
À la rentrée, en septembre, nous récupérerons les informations de votre avis d'impôt 2022 sur les revenus 2021 **directement** auprès des services fiscaux et le service de gestion des bourses étudiera votre demande de bourse.

Pour cela, saisissez votre numéro fiscal, et éventuellement celui de votre partenaire. Il figure sur tous vos avis d'impôt. Puis, cliquez sur "Valder" pour confirmer le dépôt de votre demande de bourse et accéder à votre accusé de réception.

Form fields and buttons:

- Input field: **Votre numéro fiscal*** (with a help icon ?)
- Warning: **⚠ Veuillez renseigner votre numéro fiscal**
- Question: **Vivez-vous en concubinage ?**
- Dropdown menu: **oui** (selected), non
- Buttons: **RETOUR** and **VALDER**

At the bottom of the page, there is a dark grey bar with the text 'Une question, besoin d'aide ?' and a button for 'Assistance' with a speech bubble icon.

La validation de cet écran va entraîner l'enregistrement de la demande de bourse en ligne.

Au moment de la validation, s'il existe déjà une demande pour l'élève, le message suivant sera affiché :

- « Vous ne pouvez pas déposer une demande de bourse de lycée pour cet enfant car une demande est déjà enregistrée. Pour plus de renseignements, contactez votre gestionnaire en établissement ».

The screenshot shows a web form with the following elements:

- LSU logo and a small icon.
- Section title: **Récupérer les informations fiscales de mon ou ma partenaire**
- Instruction: Saisissez ici le numéro fiscal qui figure sur l'avis d'imposition 2022 (sur les revenus de 2021) de votre partenaire ainsi que son nom et son prénom.
- Field 1: **Numéro fiscal*** with a warning icon and the text "Veuillez renseigner son numéro fiscal."
- Field 2: **Nom*** with a warning icon and the text "Veuillez renseigner son nom."
- Field 3: **Prénom*** with a warning icon and the text "Veuillez renseigner son prénom."
- Legend: (*) Réponses obligatoires
- Navigation buttons: **ÉTAPE PRÉCÉDENTE** and **ÉTAPE SUIVANTE**

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Situation de concubinage

Le concubinage s'entend au sens où le couple vit sous le même toit sans avoir le même avis d'imposition.

En situation de concubinage, c'est la somme des revenus fiscaux de référence des deux conjoints qui est prise en compte.

Pour les couples mariés ou pacsés, seul le numéro fiscal du demandeur de la bourse doit être renseigné.

Attention : Si le numéro fiscal du demandeur ou celui de son concubin éventuel est non concordant, la demande de bourse ne sera pas enregistrée par le service en ligne.

Le demandeur devra déposer une demande de bourse au format papier.



Bourse de lycée

Déposer un dossier

Suivre mon dossier

Nous contacter

Fiche de renseignement

LSU

Liens utiles

Accusé de réception de ma demande

Nous avons bien reçu votre demande. Vous allez recevoir un accusé de réception de votre demande à l'adresse : smartin@monmali.fr

A la rentrée, en septembre, votre demande de bourse sera étudiée par le service de gestion des bourses.

Vous pouvez estimer votre droit à la bourse ci-dessous.

N'oubliez pas de faire votre déclaration de revenus ! Elle est utile pour le calcul de vos droits !

TELECHARGER MON ACCUSE DE RECEPTION

Calcul de mon droit à bourse et de mon échelon

Avec le simulateur de bourse, vous saurez si votre foyer peut bénéficier d'une bourse de lycée à la rentrée 2022 et obtenir une estimation personnalisée de son montant pour chacun de vos enfants.

Pour obtenir une estimation de la bourse, accédez au simulateur de bourse de lycée.

PASS'SPORT

Connaissez-vous le Pass Sport ? Il vous permet de bénéficier d'une réduction de 50€ pour inscrire votre enfant dans un club de sport. Rendez-vous sur [sports.gouv.fr](#) pour en savoir plus.

Afin d'améliorer la qualité de ce service en ligne, accordez-nous encore une minute de votre temps.

Je donne mon avis

SERVICES PUBLICS

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
19000
Paris
FRANCE

DEMANDE DE BOURSE DE LYCEE

Démarche en ligne effectuée le 10/06/2022

Références de votre demande

| | |
|----------------------------------|------------------------------|
| Référence à rappeler | 07517-100122 |
| Demandeur | Stéphanie Martin |
| Demande de bourse présentée pour | Théo Martin né le 09/01/2006 |

Accusé de réception de votre demande

Nous avons bien reçu votre demande de bourse de lycée pour l'élève Théo Martin pour l'année scolaire 2022-2023.

Vous n'avez rien de plus à faire !

A la rentrée, en septembre, votre demande de bourse sera étudiée par le service de gestion des bourses. Vous recevrez une notification d'attribution, de refus de bourse ou une demande de pièces complémentaires.

■ Suivi de dossier

Une fois la demande de bourse en ligne terminée, les représentants légaux pourront consulter le suivi du traitement de leur demande en accédant au téléservice **Bourse de Lycée**.

Rappel : Toutes les demandes de bourses déposées durant la première période de la campagne seront instruites par le service académique des bourses à compter de la rentrée scolaire.

■ Simulateur de bourse

Le simulateur de bourse au lycée permet au demandeur de savoir si son foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire à la rentrée 2022. Il permet d'obtenir une estimation personnalisée de son montant pour chaque enfant scolarisé au lycée.

L'écran de saisie du simulateur permet de renseigner 3 informations :

- la formation suivie par l'élève ;
- le nombre d'enfants à charge du foyer fiscal du demandeur ;
- le revenu fiscal de référence du foyer fiscal du demandeur.



SIMULATEUR DE BOURSE

[L](#)

Le simulateur de bourse au lycée permet de déterminer si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire à la rentrée 2022. Il vous permet d'estimer le montant de la bourse pour chaque enfant scolarisé au lycée.

Veuillez compléter les champs ci-dessous, à partir de votre avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 :

Formation suivie
2nde générale et technologique

Nombre d'enfants à charge (mineurs ou handicapés et majeurs célibataires)

Revenu fiscal de référence

Calculer Effacer

Les montants et barèmes utilisés sont ceux prévus pour la rentrée 2022. En cas de concubinage, le demandeur devra saisir la somme des revenus des deux concubins.

Pour ce faire, le demandeur devra se munir de son avis de situation déclarative 2022 sur les revenus 2021 ou de son avis d'impôt 2022 sur les revenus 2021.



SIMULATEUR DE BOURSE



Le simulateur de bourse au lycée permet de déterminer si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire à la rentrée 2022. Il vous permet d'estimer le montant de la bourse pour chaque enfant scolarisé au lycée.

Résultat

D'après les informations saisies, et sous réserve de l'acceptation de votre dossier, votre enfant pourra bénéficier d'une bourse.

Montant annuel de la bourse : 837 € | Echelon : 5

Cette bourse sera versée en 3 fois à chaque fin de trimestre.

Si votre enfant boursier est interne, il bénéficiera d'une prime d'internat d'un montant annuel de 603 €, versée en 3 fois à chaque fin de trimestre.

Les informations obtenues avec le simulateur n'ont pas valeur de décision. Ces informations n'engagent en aucun cas la responsabilité du service en charge de l'instruction de votre demande.

Éléments de calcul

| | |
|--|---------|
| Vos revenus en 2021 : | 8 000 € |
| Nombre de points de charge (plafonné à 8) : | 3 |
| Plafond de revenus à ne pas dépasser pour bénéficier d'une bourse pour la rentrée 2022 : | 8 543 € |

Nouvelle Simulation

L'écran de résultat reprend les éléments de calcul, et détermine si l'élève peut être boursier.

Si l'élève peut bénéficier d'une bourse, l'échelon, le montant annuel de la bourse et éventuellement de la prime à l'internat (boursier interne) s'affichent.

Dans le cadre de l'amélioration continue de l'expérience des démarches en ligne, le parent pourra donner son avis sur la démarche administrative en ligne qu'il vient d'effectuer, accessible grâce à un bouton «je donne mon avis» proposé en fin de parcours.

Je donne
mon avis

Voyageurs.gouv.fr